

La forêt Verte

Appartenant primitivement au domaine royal, la forêt Verte fut donnée par Charles VI à l'Abbaye Bénédictine de Saint-Ouen de Rouen en 1399. Celle-ci la géra jusqu'en 1791, puis elle fut rattachée au domaine de l'État. La forêt s'appela "Sylveison" jusqu'en 1551.

La forêt Verte présente un relief varié : un vallon sec dit "Les Longs Vallons" entaille le plateau d'est en ouest et partage en deux le massif.

Cette forêt domaniale permet, aux portes de l'agglomération rouennaise, de bénéficier d'un espace de nature et de détente fort apprécié de nombreux citoyens.

Ce rôle social est concilié avec la production de bois et la protection des équilibres écologiques.

Quelques chiffres

- **Surface** : 1 398 ha
- **Essences** : hêtre 60 %, chêne 17 %, autres feuillus (charme, merisier, châtaignier, frêne, érable sycomore,...) 13 %, résineux (pin sylvestre, douglas, épicéa de Sitka, mélèze,...) 10 %.
- **Coupes de bois** : elles sont programmées dans un plan de gestion dit "aménagement" élaboré tous les vingt ans par l'ONF. Ce document fait suite à une étude des sols et de la végétation de chaque parcelle. Ces travaux permettent de définir les essences les mieux adaptées en tenant compte des évolutions climatiques.

Des coupes d'amélioration ont lieu tous les huit ans dans chaque parcelle pour favoriser la croissance en diamètre des plus beaux arbres entre 20 et 130 ans. Elles concernent environ 100 hectares par an. Des coupes de régénération favorisent l'arrivée de semis à partir des graines tombées des grands arbres arrivés à maturité et progressivement coupés.

Le volume de bois récolté est chaque année d'environ 11 000 m³.

- **Principaux animaux** : chevreuils et sangliers (pas de cerf) s'accommodent de la présence du public. On peut aussi rencontrer des lièvres, faisans, bécasses, renards,... ainsi qu'insectes et microfaune liés au milieu forestier.
- **Chasse** : la régulation des sangliers, chevreuils et renards est effectuée par des chasses à tir qui ont lieu en semaine de novembre à février (calendrier sur www.onf.fr - taper +ddc sur le moteur de recherche).
- **Accueil du public** : nombre de visites ; environ 1 300 000/an.
- **Biodiversité** : la forêt abrite quelques espèces végétales et animales protégées (la fougère des montagnes, la salamandre tachetée,...).

Forêt d'Exception®

L'Office national des forêts a créé un label "Forêt d'Exception" qui vise à distinguer une démarche d'excellence engagée avec ses partenaires autour de forêts domaniales emblématiques.

A ce jour, 17 forêts ou ensembles forestiers sont engagés dans la démarche au niveau national. Les forêts domaniales de **Roumare, Verte et la Londe-Rouvray** en font partie pour leur situation remarquable au cœur de l'agglomération rouennaise et dans les méandres de la Seine.

Au-delà de la gestion courante, c'est un patrimoine varié qui doit être mis en valeur et inscrit dans une réelle dynamique territoriale : une histoire et des vestiges à mieux connaître, des richesses écologiques et paysagères à préserver et partager, une nature pour tous aux portes de la ville.

Des opérations spécifiques sont développées et apportent un plus au territoire en matière environnementale, économique, culturelle et sociale. Les forêts périurbaines rouennaises sont actuellement forêts candidates. A terme, le label "Forêt d'Exception" devrait consacrer à la fois la qualité du site, les actions réalisées et les partenariats engagés avec les acteurs locaux dans le cadre d'une nouvelle gouvernance.

L'ONF et la CREA ont décidé, dans le cadre de la démarche "Forêt d'Exception" et de la Charte Forestière de Territoire d'aménager le sud de la **forêt Verte** et d'offrir aux familles, sportifs et promeneurs une zone d'accueil propice aux activités de détente.



Agence régionale Haute-Normandie
53 bis rue Maladrerie
76042 ROUEN Cédex 1
E-mail : ag.haute-normandie@onf.fr
Tél : 02 35 14 20 20
www.onf.fr

Certifié ISO 9001 et ISO 14001



14 bis avenue Pasteur
BP 589
76006 ROUEN Cédex 1
Site internet : www.la-crea.fr
E-mail : maisons-des-forets@la-crea.fr
Tél : 02 32 76 44 72

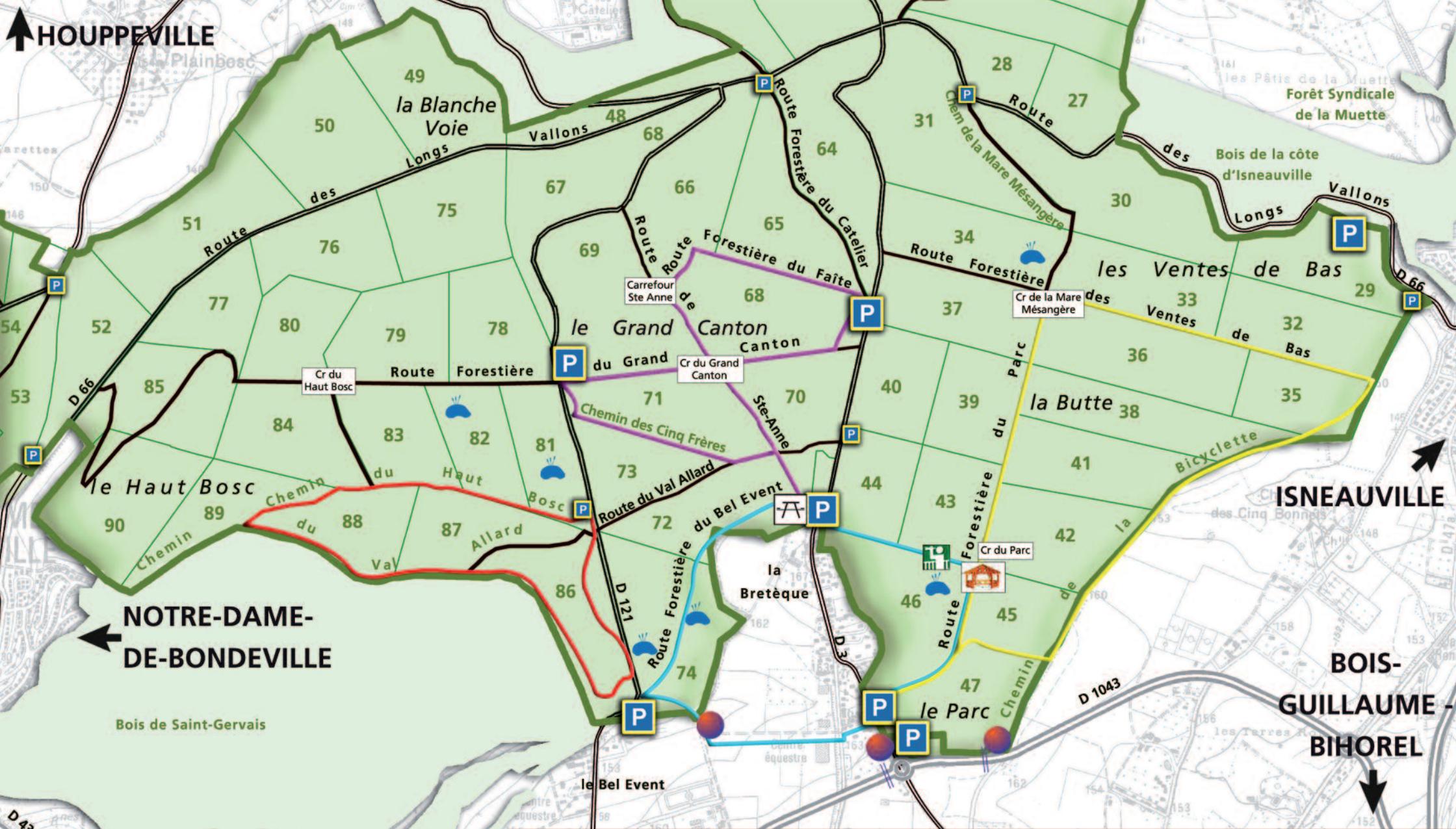
Réalisation et impression ONF Fontainebleau - Photo C. Savary/ONF - Juin 2012



Forêt Verte

Les équipements touristiques du sud de la forêt domaniale





SUD DE LA FORÊT DOMANIALE VERTE

Nouveaux circuits :

- La Butte
- Le Grand Canton
- Le Bel Event

Circuit de randonnée :

- Le Val Allard
- || Passerelles

- Entrées piétons et vélos
- P Grands parkings avec panneau d'information
- P Parkings moins de 10 places
- Kiosque

- Promontoire d'observation de la biodiversité
- Tables-bancs
- ☁ Mares
- Limites de la forêt domaniale

